

Le SIVU BORDEAUX – MERIGNAC

Procès-Verbal du Comité Syndical

Séance du 17 avril 2025

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 23 janvier 2025
3. Point d'actualité : tableau de bord d'activité
4. Présentation de la comitologie du projet de construction de la nouvelle unité de production
5. Délibérations

MARCHES

- Choix de la société chargée de la fourniture de palettes et socles associés pour flux D/2025-007
- Choix des sociétés chargées de la fourniture de denrées alimentaires D/2025-008

6. Communication
7. Questions diverses

Etaient présents à titre de titulaires :

Mesdames DELUC, JAMET, KUHN et SCHMITT et Messieurs BELPERRON et GIRARD

Était en visioconférence à titre de titulaire :

Mesdames DEMANGE et FAHMY

Était présente à titre de suppléante :

Madame BOUVIER

Était en visioconférence à titre de suppléants :

Madame JUSTOME et Monsieur FEYTOUT

Étaient excusés :

Mesdames AMOUROUX, DELNESTE, EL KHADIR et LE BOULANGER et Monsieur ARFEUILLE

Etaient présents à titre technique :

Pour le SIVU en présentiel : Madame LACOMBE, Responsable du Pôle Finances – Marché – Budget, MENAY, Assistante Ressources Humaines et Secrétariat Général et Messieurs CUNY, Responsable Ressources Humaines Secrétariat Général, PHILIP, Responsable Adjoint Finances-Budget-Marchés et TEISSEIRE, Responsable Qualité-Achats.

Pour les Villes en présentiel : Madame DUVAL, Cheffe du Service Qualité, Prévention des risques et sécurité incendie de la Ville de Bordeaux et Monsieur LABARBE, Chef de service Qualité restauration & entretien de la Ville de Mérignac.

La séance est ouverte à 10h12 par Madame JAMET, Présidente du SIVU Bordeaux-Mérignac.

Madame JAMET :

Je vous propose d'élire le secrétaire de séance.

Madame KUHN est élue secrétaire de séance.

Nous pouvons passer à la validation du Procès-Verbal du 20 mars 2025. Madame SCHMITT, secrétaire de séance, en a approuvé la rédaction. Avez-vous des observations ?

Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.

Points d'actualité

Tableau de bord d'activité :

Lecture est faite par Monsieur DAMANE des données concernant les mois de février et mars 2025.

Monsieur DAMANE :

Nous pouvons observer une augmentation de la fréquentation de 11.32% pour la ville de Bordeaux et 1.19% pour la ville de Mérignac, en comparaison aux données du premier trimestre 2024. La dynamique observée est essentiellement due à une hausse du nombre de scolaires et à une fréquentation plus accrue des usagers.

Les réclamations clients concernent des défauts de quantité de repas et de pain, la présence de corps étrangers tel que du bois ou des insectes dans certaines préparations, de manque à la livraison, d'aspect non conforme des aliments...

Monsieur TEISSEIRE :

Un plan de sécurisation a été mis en place, en partenariat avec les agents de la maintenance, afin d'éviter les incidents comme celui du gant retrouvé dans une barquette. Concernant les copeaux de bois, le fournisseur a été alerté et nous avons demandé à ce qu'un contrôle plus accru soit mis en place. Enfin, nous rencontrons actuellement une problématique sur le nettoyage des produits bio qui est mal effectué et qui engendre la présence d'insectes sur les aliments. Les agents du Pôle Qualité Achats sont allés à la rencontre du fournisseur pour l'alerter à ce sujet et demander à renforcer leur procédure de lavage.

Monsieur DAMANE :

Les chiffres relatifs aux analyses à réception sont faibles en raison des éléments évoqués précédemment. Par ailleurs, nous rencontrons également des difficultés concernant les prélèvements.

Monsieur TEISSEIRE :

Effectivement, afin de maintenir notre label Ecocert niveau 2 et en prévision de l'obtention du niveau 3, nous utilisons depuis peu des produits écolabellisés. En raison des mauvais résultats d'analyse, nous testons actuellement de nouveaux produits plus concentrés mais tout de même écolabellisés, et les agents nettoient également les denrées avec de l'alcool.

Monsieur DAMANE :

Concernant le léger dépassement de la masse salariale par rapport aux prévisions budgétaires, cela s'explique par le paiement des jours déposés sur le Compte Epargne Temps de certains agents.

**Présentation de la comitologie du projet de construction
de la nouvelle unité de production**

Monsieur DAMANE :

La Métropole nous ayant autorisé à faire des investigations sur le terrain situé à la sortie 12 de la rocade, nous avons souhaité mettre en œuvre une comitologie avec 4 groupes de travail différents, en sus du Comité Syndical :

- Comité financier : chef de projet Sophie LACOMBE, responsable du Pôle Finances – Marché – Budget. Les réunions se dérouleront en présence des membres des deux villes, des référents désignés par Bordeaux Métropole et de partenaires tel que Copublic et la Banque des territoires. La première réunion est fixée au 5 mai.
- Comité Technique Bâtimentaire : chef projet Mohamed SOUHAMI, responsable du Pôle Ingénierie-Maintenance. Une fréquence mensuelle est prévue, à moduler en fonction des sujets. Il se déroulera en présence des représentants des villes, du SIVU et de Copublic.
- Comité Suivi : il s'agit de la relation contractuelle entre le SIVU et Copublic. Les réunions seront bimensuelles voir mensuelles afin d'échanger sur les mandats et l'avancée du projet. Elles ont pour objectif de challenger Copublic sur l'avancée des sujets, d'avoir une relation de contrôle et de suivi. Il sera possible d'inviter d'autres intervenants pour expertise.
- Le comité syndical est en charge de valider les décisions importantes (choix des fournisseurs, technologies, normes sanitaires, etc.) et de veiller au respect des délais ainsi que des objectifs budgétaires.
- Le prochain comité de pilotage est prévu le 27 juin ; sa tenue reste conditionnée à l'avancée des projets en cours et aux arbitrages à soumettre.
- Des groupes de travail seront constitués au fur et à mesure de l'avancée du projet, afin d'approfondir les différents volets techniques : ergonomie et prévention (Ressources Humaines), tarification (Finances), câblage et déploiement du logiciel ERP (Informatique), ainsi que les marchés liés au matériel et aux travaux (Commandes Publiques). Chaque groupe sera piloté par un chef de projet, et les décisions finales seront soumises à l'arbitrage du Comité Syndical.

L'intérêt de ce projet étant que les agents du SIVU participent activement, des groupes de travail seront mis en place au sein même de la collectivité.

Les acteurs de ces projets ont été définis avec les deux villes mais il y a toujours la possibilité d'ajouter des personnes.

Madame JAMET :

La présence de membres de la Banque des territoires permettra de voir leur implication dans le projet. Si vous apprenez que d'autres personnes ou structures seraient intéressées de participer, par le biais d'appels à projets auxquels nous pourrions répondre, je vous remercie de nous le faire savoir.

Nous pourrions également récolter des fonds auprès de la Région et de la Métropole, ou établir d'autres relations par le biais de l'Europe. Il existe de multiples sources de partenariat et même de mécénat.

Madame FAHMY :

Serait-il possible d'avoir une petite synthèse du projet que nous pourrions présenter à notre réseau lorsqu'on nous interroge à ce sujet ou même à diffuser aux différents acteurs ? Un résumé des objectifs, de l'intérêt du projet que nous pourrions diffuser lorsque l'opportunité se présente.

Monsieur DAMANE :

Oui, nous allons rédiger une synthèse et vous la transmettre.

Madame FAHMY :

Comment peut-on avoir une avancée du projet à présenter aux représentants de l'opposition ?

Madame JAMET :

Des points réguliers seront réalisés lors des comités syndicaux dans les sujets d'actualité.

Monsieur GIRARD :

Quand vont commencer les différents groupes ?

Monsieur DAMANE :

Une réunion avec la ville de Bordeaux est prévue le 22 avril, une autre avec Copublic le 25 avril et le premier Comité financier se tiendra le 5 mai.

Monsieur GIRARD :

Il n'est peut-être pas nécessaire de convoquer beaucoup d'élus puisque l'équipe va certainement changer l'année prochaine après les élections.

Madame JAMET :

Cela ne doit pas entrer en ligne de compte, il s'agit d'une continuité de service.

Monsieur DAMANE :

Pour information : 250 000€ sont mobilisés pour cette étude de faisabilité qu'il faudra donc inclure au BS

Monsieur FEYTOUT :

Pourrez-vous nous faire parvenir le document qui vient d'être présenté car la visioconférence étant défectueuse, nous n'avons pas pu y avoir accès ?

Monsieur DAMANE :

Bien sûr, le document vous sera transmis.

DELIBERATIONS

D.2025/007 – Choix de la société chargée de la fourniture de palettes et socles associés pour flux

DECISION - AUTORISATION

Le rapport suivant est présenté au Comité Syndical :

Dans le cadre de l'activité du SIVU, une procédure d'appel d'offre a été lancée pour la fourniture de palettes et socles associés pour flux.

La commission d'appel d'offre, réunie le 17 avril 2025, a proposé de retenir la société suivante :

- Marché n° 25. F01 : Fourniture de palettes et socles associés pour flux
Société : xxx
Montant maximum de l'accord-cadre : 1 000 000.00 € H.T

LE COMITE SYNDICAL

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 17 avril 2025,

Adopte la délibération suivante :

Article 1 :

Approuve le choix des sociétés, tel que décrit ci-dessous :

- Marché n° 25. F01 : Fourniture de palettes et socles associés pour flux
Société : xxx
Montant maximum de l'accord-cadre : 1 000 000.00 € H.T

Article 2 :

Autorise sa Présidente, Mme Delphine Jamet, à signer le marché correspondant ainsi que tous les documents afférents à cette affaire.



Madame JAMET :

Ce lot était composé d'une offre irrégulière et de deux offres valides. L'une d'elles répond mieux aux critères techniques malgré le prix plus élevé. Le choix s'est donc porté sur celle-ci, qui sera plus durable dans le temps, car en choisissant l'autre fournisseur nous prenions le risque de devoir envoyer les éléments en réparation dans toute la France. L'entreprise FATH est donc retenue.

Avez-vous des questions ? Je vous propose de passer au vote.

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 0

DELIBERATIONS

D-2025/008 – Choix des sociétés chargées de la fourniture de denrées alimentaires

DECISION - AUTORISATION

Le rapport suivant est présenté au Comité Syndical :

Dans le cadre de l'activité du SIVU, une procédure d'appel d'offre a été lancée pour la fourniture de denrées alimentaires pour la restauration collective

La commission d'appel d'offre, réunie le 17 avril 2025, a proposé de retenir la société suivante :

- Lot n° 25.D17 Pavés de truites issues de la pisciculture
Société : XXX
Montant maximum de l'accord-cadre : 70 000 € H.T (durée de 4 ans)
- Lot n° 25.B12 Viande de poulet crue réfrigérée et surgelée issue de l'AB
Société : XXX
Montant maximum de l'accord-cadre : 3 500 000 € H.T (durée de 4 ans)

LE COMITE SYNDICAL

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 17 avril 2025,

Adopte la délibération suivante :

Article 1 :

Approuve le choix des sociétés, tel que décrit ci-dessous :

Lot n° 25.D17 Pavés de truites issues de la pisciculture

Société : XXX

Montant maximum de l'accord-cadre : 70 000 € H.T (durée de 4 ans)

Lot n° 25.B12 Viande de poulet crue réfrigérée et surgelée issue de l'AB

Société : XXX

Montant maximum de l'accord-cadre : 3 500 000 € H.T (durée de 4 ans)

Article 2 :

Autorise sa Présidente, Mme Delphine Jamet, à signer le marché correspondant ainsi que tous les documents afférents à cette affaire.



Madame JAMET :

Nous n'avons réceptionné qu'une seule réponse concernant les truites.

Monsieur TEISSEIRE :

Nous travaillons sur des critères d'impact environnemental pour chaque exploitation et prenons en compte le respect de la Charte définie avec la Région : bien-être animal en pisciculture, densité des animaux et méthode d'abattage. L'entreprise retenue répond à tous ces critères.

Madame JAMET :

Concernant le lot de poulet, la candidature a été rejetée car l'entreprise ne possédait pas de label Commerce Equitable. L'offre est donc relancée.

Avez-vous des questions ? Je vous propose de passer au vote.

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 0

Questions diverses

Madame JAMET :

Sans autre question, je vous propose de lever la séance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h49.

La Présidente,

A blue ink signature, appearing to be 'Delphine', written in a cursive style.

Delphine JAMET

La secrétaire,

A black ink signature, appearing to be 'Véronique', written in a cursive style.

Véronique KUHN